

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME CINQUIÈME

---

1886

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

ses observations à l'Algérie. Il lui semble que les crimes de bestialité y sont très fréquents, tandis que les attentats sur enfants y sont très rares.

M. Bernard répond que M. le docteur Cocher, dans sa thèse inaugurale, cite cependant des crimes de cette nature.

A propos de cette dernière thèse, M. Lacassagne rappelle que l'on constate assez souvent en Algérie ce qu'il a appelé le viol dans le mariage; en effet, le code musulman autorise le mariage d'enfants de six, huit ou dix ans, mais leur interdit tous rapports sexuels avant l'âge de la puberté. S'il arrive que le mari éprouve le premier les besoins génésiques, il ne se gêne pas pour les satisfaire sur sa femme non réglée et souvent avec une brutalité dont celle-ci peut être victime; dans ce cas il peut être poursuivi pour viol dans le mariage.

M. Lacassagne fait remarquer à ce sujet que les lois sont loin d'être toujours en parfait accord avec la physiologie. Par exemple le Code français autorise le mariage à quinze ans pour la fille, à dix-huit ans pour le garçon; or, il est certain que, abstraction faite du danger de la reproduction chez des jeunes gens non complètement développés, il arrive souvent qu'à cet âge ni l'un ni l'autre n'y sont aptes : la fille est impubère et le garçon non encore fécond.

#### ÉTUDE DE CRANES D'ANSARIÉS

PAR M. E. CHANTRE

Durant mon voyage de 1881 en Syrie, en Kurdistan et au Caucase, j'eus l'occasion d'étudier un petit peuple encore peu connu : les Ansariés; mais je ne pus réussir à me procurer des crânes de cette population<sup>1</sup>.

Depuis en ayant obtenu quatre exemplaires bien authentiques, les premiers qui soient parvenus dans les collections anthropologiques, il m'a semblé intéressant de les étudier et de

<sup>1</sup> *Archives des missions scientifiques*, 3<sup>e</sup> série, t. X, 1883.

comparer leurs caractères à ceux des autres peuples qui vivent dans leur voisinage.

Les crânes dont je parle font partie de la collection du Musée de Lyon. Dans le rapport que j'ai publié sur les résultats de ma mission, j'ai décrit sommairement la population ansariée ; voici le résumé de leurs caractères anthropométriques.

Le peuple auquel on a donné le nom d'Ansarié habite le massif de la montagne de la Syrie septentrionale, baignée à l'ouest par la Méditerranée entre Latatkié au nord, Tripoli au sud, et la vallée de l'Oronte à l'est. Divisés en tribus vigoureuses et quelque peu sauvages, les Ansariés ont lutté souvent et luttent encore pour conserver leur indépendance.

Malgré la réputation peu flatteuse que certains voyageurs leur ont faite, quelques naturalistes ont pu pénétrer chez eux et étudier leurs mœurs ; mais leurs caractères céphalométriques n'ont pas encore été étudiés.

En dehors de leurs montagnes, c'est à Beyrouth et dans la vallée de l'Oronte que l'on trouve quelques familles d'Ansariés. A Antioche, on en compte actuellement dix mille environ.

De pasteurs et de brigands qu'ils étaient dans leurs montagnes, ils sont devenus de bons laboureurs dans la plaine ; à Souédhic, à l'embouchure de l'Oronte dans la Méditerranée et à Djeser-Adid sur l'Oronte, dans la direction d'Alep, ils constituent la plus grosse partie de la population.

Dans la région d'Alep on rencontre encore des Ansariés ; les villages de Nerchoul et de Neboul paraissent être leur limite à l'est.

N'ayant pu visiter les Ansariés dans leurs montagnes, c'est à Antioche que je les ai étudiés.

Je pris des mensurations sur 48 individus, dont 6 femmes. Les uns et les autres de vingt à quarante ans.

Cette race présente comme caractères généraux et constants : 1° une taille moyenne de 1<sup>m</sup>,68 chez les hommes et de 1<sup>m</sup>,61 chez les femmes ; 2° ils sont bien muselés et vigoureux ; 3° généralement brachycéphales, leur indice céphalique est

de 84,31 pour 48 individus ; celui de 42 hommes est de 84,13 et celui des 6 femmes 85,63. Les femmes seraient donc plus brachycéphales que les hommes. Sur 42 hommes, 16 (soit 38 pour 100 présentent des traces incontestables de compression antéro-postérieure, généralement plutôt inio-frontale que inio-bregmatique).

J'ai pris quelques photographies montrant des exemples de cette déformation qui, ainsi que j'ai pu m'en convaincre, est produite, comme au Caucase, par la compression lente et constante d'un bandage. Plusieurs individus m'ont affirmé avoir porté cet appareil jusqu'à sept ou huit ans.

Une autre déformation plus fréquente est celle de la partie gauche de l'occipital. Presque tous les hommes présentent cette disposition, si fréquente chez les Syriens actuels et chez les anciens Phéniciens. Cet aplatissement ne paraît dû à aucun appareil spécial, il faut voir là simplement le résultat de la façon constante dont les enfants sont fixés dans leurs berceaux.

Leur indice nasal est de 72,81 pour les hommes et de 71,42 pour les femmes. L'indice facial des hommes est de 78,65, et, chez les femmes, il est de 81,56.

Les voyageurs qui ont vu des Ansariés avant moi, et ils sont nombreux, ont dit qu'ils étaient généralement blonds avec des yeux bleus ; cette affirmation me paraît exagérée pour ceux que j'ai étudiés. Sur 48 sujets, 6 seulement ont les cheveux blonds, 22 les ont châtains plus ou moins foncé et 20 les ont bruns ou noirs, soit 13 pour 100 de blonds, 48 pour 100 de châtains et 39 pour 100 de noirs. Quant aux yeux, 4 seulement les ont bleus, chez 32 ils sont brun marron plus ou moins clair et 12 les ont noirs, c'est-à-dire que l'on ne trouve que 8 pour 100 d'yeux bleus, tandis que les yeux bruns se montrent dans la proportion de 56 pour 100.

Sont-ils plus blonds dans la montagne ? C'est ce que je ne saurais dire.

Quoi qu'il en soit, les quarante-huit sujets que j'ai étudiés

paraissent de race pure et ne sont descendus dans la plaine que depuis peu d'années. Du reste, les Ansariés ne s'allient pas avec la population turque, grecque ou arabe des pays où ils émigrent, et je me crois autorisé à considérer mes quarante-huit observations comme pouvant donner un aperçu exact de ce peuple encore mal connu.

Au point de vue ethnographique, j'ai peu de renseignements, ne les ayant pas vus dans leur propre pays. Les photographies que nous avons prises nous montrent des individus différant peu dans leur ensemble des Syriens, au milieu desquels ils vivent, sans se mêler toutefois.

Des observations encore trop peu nombreuses, il est difficile de tirer des conclusions tendant à classer ce peuple intéressant dans tel ou tel groupe bien connu; on peut cependant affirmer qu'il doit être rattaché au groupe iranien.

Les quatre crânes que je présente ici sont remarquables par leurs déformations occipitale et frontale qui modifient sensiblement leur indice céphalique. C'est ainsi qu'on le remarque dans le tableau suivant; les deux crânes qui ne présentent pas de déformation ont des indices, l'un de 81,25, l'autre de 82,02, tandis que les deux crânes déformés de la même série ont pour indice 83,13 et 87,03.

Il est donc incontestable que la compression fronto-occipitale occasionne la brachycéphalie.

L'étude des sept crânes rapportés du même pays par M. Cahun a donné les mêmes résultats que ceux obtenus sur les quatre que nous possédons. L'indice moyen des trente-deux Ansariés que j'ai mesurés en 1881 est de 84,31 (84,13 pour les vingt-six hommes et 85,63 pour les six femmes). Beaucoup plus brachycéphales que la plupart des Kurdes des régions de la Syrie, qui ne dépassent guère 83 et qui sont du reste peu déformés, ils se rapprochent davantage des Arméniens. Ils s'éloignent beaucoup au contraire des Arabes de Syrie dont l'indice le plus élevé arrive à peine à 83, quand ils ne sont pas déformés.

**Mensurations prises sur onze crânes d'Ansariés.**

| SÉRIE                       | SEXE    | N. D'ORDRE | DIAMÈTRES          |                | INDICE CÉPHALIQUE | OBSERVATIONS                |
|-----------------------------|---------|------------|--------------------|----------------|-------------------|-----------------------------|
|                             |         |            | ANT. POST.<br>MAX. | TRANS.<br>MAX. |                   |                             |
| <b>Crânes non déformés.</b> |         |            |                    |                |                   |                             |
| De M. CHANTRE.              | hommes. | 2          | 161                | 140            | 81,25             |                             |
|                             |         | 3          | 178                | 146            | 82,02             |                             |
| De M. CAHUX.                | femmes. | 4          | 175                | 135            | 88,57             |                             |
|                             |         | 6          | 172                | 135            | 78,48             |                             |
| MOYENNES.                   |         |            | 171                | 141            | 82,62             |                             |
| <b>Crânes déformés.</b>     |         |            |                    |                |                   |                             |
| De M. CAHUX.                | hommes. | 1          | 167                | 151            | 90,41             |                             |
|                             |         | 2          | 177                | 146            | 82,48             |                             |
|                             |         | 3          | 165                | 158            | 95,75             |                             |
|                             |         | 5          | 170                | 142            | 83,52             |                             |
| De M. CHANTRE.              | femmes. | 1          | 163                | 138            | 83,13             |                             |
|                             |         | 4          | 162                | 141            | 87,03             |                             |
| De M. CAHUX.                | femmes. | 7          | 163                | 150            | 92,36             |                             |
| MOYENNES.                   |         |            | 168                | 147            | 87,49             |                             |
| RÉCAPITULATION              |         |            |                    |                |                   |                             |
|                             |         |            |                    |                |                   | Ind. moy.                   |
|                             |         |            |                    |                |                   | 4 crânes non déf. 82,62     |
|                             |         |            |                    |                |                   | 7 crânes déf. . . . 87,46   |
|                             |         |            |                    |                |                   | 11 crânes d'Ansariés. 85,68 |

Les rapports et différences que nous avons constatés sur le vivant se retrouvent aussi sur les crânes que nous décrivons, ainsi que sur ceux auxquels nous avons pu les comparer parmi les séries provenant des mêmes régions.

Si maintenant on compare les indices de ces crânes ansariés à ceux des Syriens, Druses ou Marenites que le Muséum possède, nous voyons que chez les uns et les autres la brachicéphalie est accentuée par la déformation. C'est ainsi que huit

Maronites non déformés ont un indice moyen de 83,72. tandis que huit crânes déformés de la même série ont pour indice céphalique moyen 89,62.

On remarque enfin qu'une série de sept Métualis, tous déformés, présente un indice moyen de 89,16

## DISCUSSION

M. Lacassagne demande à quel groupe ethnique appartiennent les Ansariés.

M. Chantre répond qu'ils se rapprochent, ainsi que les Kurdes, des Iraniens, mais qu'ils pourraient bien un jour être rangés parmi les Sémites de Syrie.

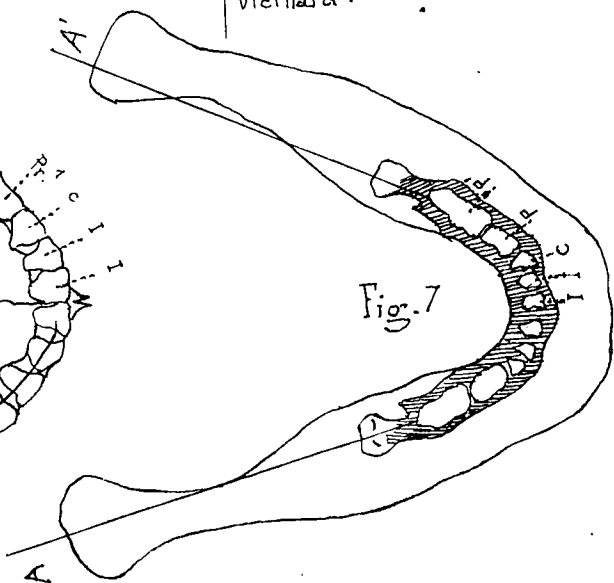
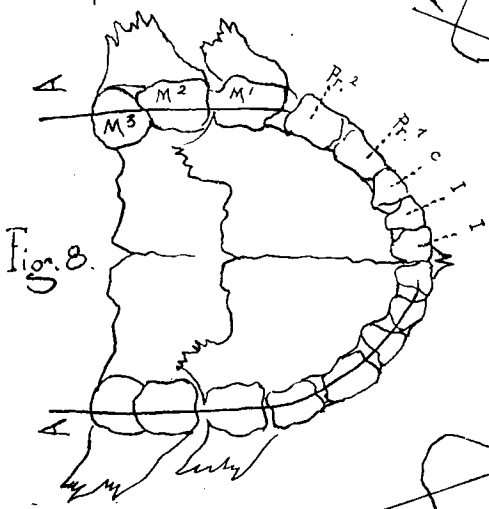
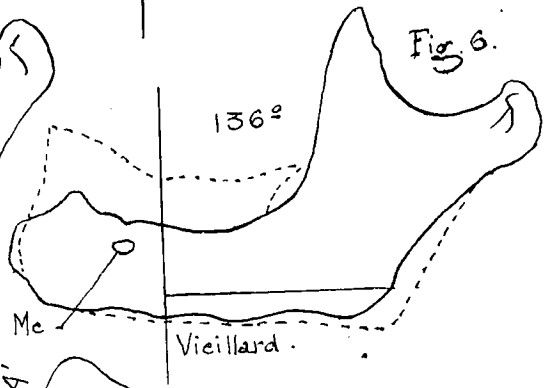
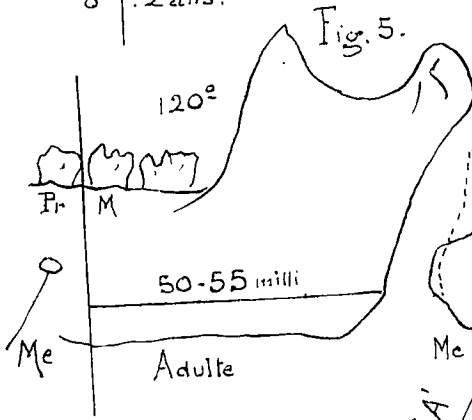
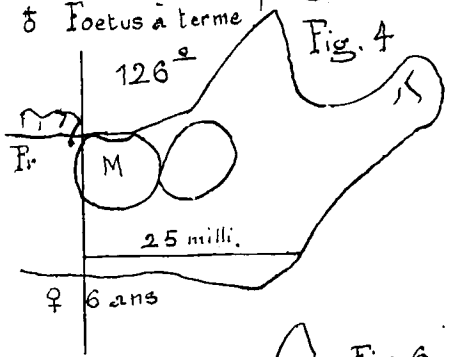
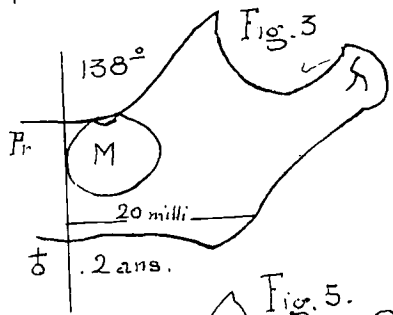
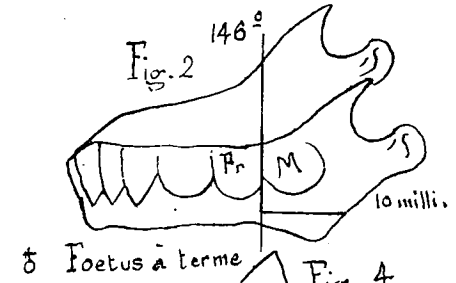
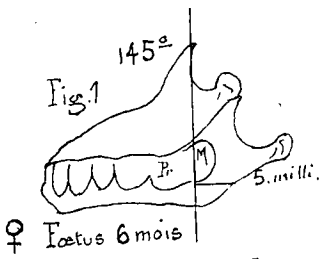
M. Cornevin pose la question de savoir si les déformations par des bandages sur les crânes présentés par M. Chantre sont transmissibles par hérédité et si on les observe même sur les individus dont la tête n'a subi aucune compression.

M. Chantre ne peut répondre à cette question relativement aux Ansariés, mais il a vu au Caucase, où l'usage de pareils bandages tend à se perdre, que les individus qui n'y ont pas été soumis ne présentent aucune déformation du crâne. — M. Cornevin retient ce dernier fait, parce que c'est une preuve de plus que les déformations par traumatisme ne sont pas héréditaires, si ce n'est celles qui intéressent les centres nerveux.

M. Faure remarque que les déformations crâniennes en question sont très semblables à celles produites sous l'influence du berceau en Syrie, d'après M. Lortet. Elles sont de nature à changer complètement l'indice céphalique.

M. Chantre avoue, en effet, que les conditions d'allaitement des enfants sont les mêmes qu'en Syrie, et que les pressions contre le berceau de même que celle produite par les bandages doivent entrer en ligne de compte pour l'explication de la déformation de la tête.

M. Lacassagne appuie cette idée, que la condition d'héré-



dité d'une déformation par traumatisme, c'est qu'elle intéresse les centres nerveux. Il rappelle les expériences par lesquelles Brown-Séguard produit artificiellement pour ainsi dire une épilepsie transmissible par hérédité, chez le cobaye, et il cite par contre la non-hérédité de certains traumatismes non nerveux, pratiqués sur un nombre indéfini de générations, tels que, par exemple : la circoncision qui se pratique depuis un temps immémorial chez les Juifs, sans aboutir jamais à la disparition congéniale du prépuce.

M. Lacassagne ajoute qu'il serait intéressant de savoir si les déformations du crâne, objet de cette discussion, ne réagissent pas sur les qualités intellectuelles et morales des individus, et si ce ne serait pas la constatation d'une pareille influence qui aurait suggéré l'idée de les produire.

M. Cornevin dit que les déformations de causetératologie se transmettent aussi facilement par hérédité. Ces déformations ont même été le point de départ de la création de certaines races animales bizarres, telles que la race des bœufs sans cornes, la race des lapins sans oreilles, la race des chiens brachygnathes, etc., etc.

M. Faure opine dans le même sens et cite les nombreuses variétés de certaines espèces végétales, issues d'anomalies. On comprend aisément d'ailleurs qu'une mutilation traumatique survenue brusquement ait moins de chance de transmissibilité qu'une malformation congéniale dont la cause remonte souvent aux premiers temps du développement embryonnaire.

#### SUR LE DÉVELOPPEMENT, L'ÉVOLUTION ET SUR L'ANGLE DE LA MACHOIRE INFÉRIEURE

PAR CH. DEBIERRE

I

La mandibule se développe dans l'épaisseur du bourgeon maxillaire inférieur, autrement dit dans l'arc viscéral mandibulaire ou premier arc branchial.